

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/15/F/2017
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES DE COMPTAGE
POUR LE RESEAU EAU DE BUJUMBURA ET LES TRAVAUX CONNEXES
(SECTORISATION).**

Date de Publication.....31...../.....03...../2017

Date d'ouverture des offres 15/05/2017

La REGIDESO lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture des équipements hydrauliques et de comptage et des travaux Connexes pour la sectorisation du réseau eau de Bujumbura.

1. Objet

Le présent Marché concerne la fourniture des équipements hydrauliques et de comptage pour le réseau de Bujumbura et des travaux connexes destinée à la sectorisation du réseau de la partie Nord, Sud de la ville de Bujumbura.

2. Allotissement

Les fournitures prévues dans le cadre de ce Marché sont constituées d'un (1) seul lot.

3. Financement du Marché

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la REGIDESO.

4. Conditions de participation

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché, au sens des articles 52, 53 et 54 de la Loi N° 1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilité au sens de l'article 55 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent appel d'offres.

5. Garantie de soumission

Une garantie de soumission **en original** de **Quatre millions de francs Burundais (4.000.000FBU)** ou l'équivalent en monnaie de l'offre délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe ; elle doit être fournie en original.

L'absence ou la non conformité de cette garantie entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres.

6. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

7. Délai de livraison et d'exécution des travaux

Le délai d'exécution pour la fourniture et l'exécution des travaux connexes est de sept (7) mois calendaires, mais le soumissionnaire pourra proposer un délai plus court. Ce délai commence à courir dès l'ouverture du crédit documentaire.

8. Lieu d'exécution

Les travaux seront exécutés sur les sites visités.

9. Visite des lieux

La visite des lieux aura lieu en date du 13.../04.../2017 à 9 heures, le point de rencontre sera la Direction de l'Eau de la REGIDESO à 10 heures.

10. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30', heure locale, à l'adresse ci-après :

Service Approvisionnements de la REGIDESO
Avenue NGENDANDUMWE, Immeuble CENTRAL BUILDING
B.P. 660 BUJUMBURA
Tél. 22 221169

Il pourra être obtenu au service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation :

- d'un bordereau de versement de cent mille Francs Burundais (100.000FBU) non remboursables à verser, la moitié (50%) sur le compte N° 1101/001.04 et l'autre moitié (50%) sur le compte n° 1132/005 au nom de la REGIDESO, tous ouverts à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI**.

11. Dépôt et ouverture des offres.

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO B.P 660 Bujumbura au plus tard le 15.../05.../2017 à 9h.

Elles porteront la mention « **Offre pour la fourniture des équipements hydrauliques et de comptage et les travaux Connexes pour la sectorisation du réseau eau de Bujumbura, DAOOI N° DNCMP/115.../F/2017** ». A n'ouvrir qu'en séance publique du 15.../05.../2017 à 9h 30 minutes.

L'ouverture des offres aura lieu le 15.../05.../2017 à 9h 30 minutes dans la salle des réunions de la Direction Générale de la REGIDESO. Le procès verbal d'ouverture des offres devra être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

12. Délai d'engagement

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

13. Renseignement

Toute demande de renseignement doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard vingt et un (21) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 24/03/2017

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA RÉGIDESO**

Jéroboam NZIKOBANYANKA

